

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 2

Vorwort: "Quel recyclage pour quelle profession?"

Autor: Crevoisier, J.-C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

734

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 2 Février 1977

SOMMAIRE

Quel recyclage pour quelle profession ?

Les problèmes d'une économie à croissance lente (18) ; Formation professionnelle et recyclage (24) ; La formation des travailleurs, comment se présente-t-elle dans la région jurassienne aujourd'hui ? (32).

« Quel recyclage pour quelle profession ? »

Les projets cantonaux et fédéraux de lutte contre le chômage prévoient, comme mesures préventives aussi bien que «curatives», tant le recyclage que le perfectionnement et la formation continue. Or l'économie jurassienne, comme d'ailleurs l'ensemble de l'économie suisse, à de rares exceptions près, n'est pas seulement touchée par des difficultés conjoncturelles, mais surtout par une crise de structure. Dans de telles conditions, organiser la formation des travailleurs sans savoir pour quelles productions et pour quelles professions on va le faire, c'est courir le risque de créer de futurs chômeurs diplômés.

De toute façon, les travailleurs sont extrêmement réticents à l'égard d'une formation qui n'entraîne pas une promotion professionnelle ou qui ne débouche pas sur de réelles possibilités de réinsertion professionnelle (notamment pour un chômeur). Les employeurs autant que les travailleurs et les pouvoirs publics sont directement concernés par ce problème. L'Université populaire jurassienne avait donc décidé d'organiser en 1976 un colloque qui devait avoir pour buts :

— de réunir autour du thème proposé les milieux intéressés, notamment les syn-

dicats patronaux et ouvriers, les pouvoirs publics et les institutions de formation ;

- d'apporter une information générale et réciproque sur la question et sur ses différents aspects ;
- de faire apparaître les besoins respectifs des intéressés et les possibilités en matière de recyclage, de perfectionnement et de formation continue ;
- de contribuer à la définition d'objectifs précis de formation ;
- de faciliter la définition et l'application de solutions concrètes pour notre région.

Ce colloque devait être ouvert par les trois exposés suivants :

- M. Denis Maillat, professeur à l'Université de Neuchâtel, avait pour mandat de brosser un tableau global de la situation économique et de ses implications pour notre région.
- M. Hans-Ulrich Trachsel, inspecteur cantonal des écoles professionnelles, devait aborder le thème de la formation professionnelle initiale et du recyclage.

— M. Joseph Boinay, conseiller d'entreprise, devait plus particulièrement traiter de ces questions pour les travailleurs jurassiens eux-mêmes.

Comment les intéressés ont-ils réagi à cette invitation à la réflexion ?

Méfiance à l'égard des promoteurs de l'idée ? Manque d'intérêt ? Sentiment d'impuissance et fatalisme ? Incapacité de maîtriser le problème ?

Autant de questions qui sont restées sans réponses puisque le colloque n'a pas pu avoir lieu, seuls quelques rares participants s'étant inscrits.

Pour ouvrir quand même le débat et pour pouvoir le poursuivre, sous une forme qui

reste encore à déterminer, l'Université populaire jurassienne a décidé de rendre publics, les trois exposés de MM. Maillat, Trachsel et Boinay.

L'ADIJ, qui a accepté de mettre à notre disposition son bulletin de février 1977 pour cet exposé du problème, peut être ici remercié pour sa précieuse collaboration.

Il reste à souhaiter que l'on pourra, à partir de cette entrée en matière, déboucher sur des réalisations concrètes qui intéressent l'ensemble des acteurs économiques de notre région.

J.-C. CREVOISIER

président de la commission des stages de l'Université populaire jurassienne

Les problèmes d'une économie à croissance lente

par Denis MAILLAT, professeur à l'Université de Neuchâtel

Au cours des dernières années, l'idée de la croissance zéro a été adoptée ou envisagée favorablement par de nombreuses personnes. Il n'est pas facile de définir ce concept, mais on peut le considérer au moins de deux points de vue :

1. un taux de croissance démographique nulle ;
2. un taux de croissance économique nulle.

C'est à la première notion que l'idée de croissance zéro a tout d'abord été appliquée.

La croissance démographique

Le XX^e siècle est considéré, du point de vue démographique, comme celui de l'explosion démographique. Actuellement, ce phénomène se manifeste surtout dans les pays en voie de développement. Il s'est avéré pour un nombre croissant de spécialistes qu'un taux d'accroissement démographique trop élevé constituait un handicap considérable

pour les pays en voie de développement. D'où le point de vue qu'une des conditions essentielles du développement de ces pays était une diminution rapide du taux d'accroissement de la population. Puis, peu à peu le problème s'est déplacé au plan mondial. Certains ont alors estimé, voire démontré, qu'au rythme d'accroissement démographique ac-